

■ **Coyote Café Sarl**, à Yverdon-les-Bains, rue des Utins 36. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 20 mars 2003. But: exploitation d'un établissement public. Capital social: CHF 24'000, libéré à concurrence de CHF 12'000. Associés avec signature collective à deux: Eberle Nicole, de Moudon, à Giez, avec une part de CHF 6'000, Thélin Yves, de Mex (VD), à Yverdon-les-Bains, avec une part de CHF 3'000, tous deux gérants, Kummer Sébastien, de Niederbipp, à Lausanne, avec une part de CHF 12'000, et Simond Raymond, du Chenit, à Valeyres-sous-Ursins, avec une part de CHF 3'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 3117 du 26.03.2003  
(00929564 / CH-550.1.033.758-4)